

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME

LE 12 JANVIER 2016 À 19 H

CENTRE MUNICIPAL SAINT-PACÔME

PRÉSENCES :

Mesdames Linda Pelletier, Ginette Blais, France Lévesque, Nathalie Desroches, Johanne Dubé, Diane Poirier, Carmelle Fortin, Julie Mercier, Marilyne Lizotte, Marie-Ève Lévesque, Christiane Lemire, Nathalie Lévesque, Louise Chamberland et Yvonne Tremblay

Messieurs Denis Lévesque, Jean-Léon Pelletier, Réjean Pelletier, André Michaud, Steven Bard, Marcel Ouellet, Réjean Théberge, Benoît Éric Audet, Marc Bélanger, Christian Dionne, Sylvain Thiboutot

Monsieur Gilles Lebel, comptable de la firme Mallette de Saint-Pascal assiste également à la réunion.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification, l'assemblée générale peut se tenir car le quorum est atteint.

a) Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Sylvain Thiboutot et résolu à l'unanimité des membres présents que Louise Chamberland agisse à titre de présidente et Yvonne Tremblay à titre de secrétaire de l'assemblée.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LA PRÉSIDENTE

Il est 19 h 05, Louise Chamberland souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

a) Mot de la présidente

Louise Chamberland fait le bilan des activités de financement tenues au cours de la dernière année (2015).

Après le départ de certains membres l'an dernier, ils ont été remplacés en cours d'année pour compléter le mandat par Christiane Lemire, Marilyne Lizotte et Marie-Ève Lévesque. Le but a toujours été le même « ROUVRIRE »! Pendant tout ce

temps-là, un dossier a été monté afin qu'il soit déposé au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour une demande de l'ordre de 350 000 \$.

La date de dépôt a changé à quelques reprises pour être déposé en août. Depuis ce temps, nous attendons une réponse. Suite à cela, le conseil d'administration a dû prendre la décision de ne pas rouvrir pour la saison 2015-2016. Il y a eu aussi au cours de l'année, une entente concordataire avec les créanciers. Notre dette à court terme avec eux est réglée. La poursuite est toujours pendante avec le Groupe Caillouette \$ Associés.

Des incontournables ont dû toujours être payés comme les assurances et l'électricité afin de pouvoir rouvrir.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Denis Lévesque appuyé par Réjean Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par Denis Lévesque appuyé par Réjean Pelletier et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 9 décembre 2014 soit adopté tel que rédigé.

5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2015

Gilles Lebel, comptable de la firme Mallette présente les états financiers au 31 mai 2015 et en fait la lecture.

Cette année, il faut comprendre que la Station plein air n'étant pas en opération, les revenus ont été de 164 879 \$. Les dépenses fixes : salaires, restaurant, assurances, électricité, réparation, fournisseurs, intérêts, équipement, publicité, honoraires donnent un manque à gagner.

Le montant de 189 591 \$ représentant les comptes à payer ont été radiés.

La proposition du Syndic en juin était d'offrir 25 000 \$ aux fournisseurs.

La Municipalité de Saint-Pacôme a une garantie que si la Station plein air cesse ses activités, les actifs seront remis à la Municipalité.

Le gros du travail cette année a été de finaliser l'entente conclue au mois de juin et de connaître les dettes au 31 mai 2015.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES ÉTATS FINANCIERS

- Q. Jean-Léon Pelletier s'informe de la dette actuelle de la Station plein air.
R. La dette est de 380 000 \$.
- Q. Nathalie Desroches s'informe du montant versé aux créanciers.
R. 25 000 \$
- Q. Nathalie Desroches se demande si les créanciers ont encaissé leur chèque.
R. Non, à cause d'un fournisseur qui jouait sur deux tableaux, cela a retardé le processus.
- Q. Diane Poirier désire savoir si la subvention de la MRC au montant de 21 320 \$ a été augmentée à 25 000 \$ et si la différence a été versée.

Sylvain Thiboutot prend la parole.

Un consultant nous a confirmé que la Station plein air pouvait être rentable en augmentant les tarifs des cartes de saison. Faire aussi une distribution entre les frais d'immobilisations et les frais d'opération.

Municipalité et MRC, les subventions serviront à l'entretien des équipements.

Le Conseil d'administration n'aura qu'à rentabiliser les opérations de glisse. Les activités mis en place reviendront de façon récurrente et feront office de revenus.

Il y aura un repositionnement du Centre de ski. Favoriser l'apprentissage du ski et de formation. L'apport financier pour moderniser les équipements mais aussi pour en ajouter.

Projet au total : 735 000 \$.

Une partie du programme fédéral (PIC-150) 50 % des coûts associés d'infrastructures communautaires pour le chalet soit 110 000 \$ x 50 % = 55 000\$ du milieu.

Le programme provincial le plus important 624 000 \$ est présenté à ce programme. Pas reçu de nouvelles du gouvernement à ce jour.

Campagne de financement en 3 volets : OBJECTIF : 350 000 \$

-Activités bénéfiques -Club des 1 000 \$ -Campagne entreprise

La Campagne de financement va bien jusqu'à maintenant.

-Club des 1 000 \$ 91 000 \$/100 000 \$

-Activités bénéfiques

-Campagne entreprise 125 000 \$/200 000 \$ (devrait être dépassé).

Il y a une bonne écoute des créanciers en ce qui concerne l'entente concordataire. L'appui des trois paliers de gouvernement s'est rarement vu et joue en notre faveur pour la demande d'aide financière. La MRC de Kamouraska a accordé un montant de

75 000 \$ dans la campagne de financement et sans compter le 25 000 \$ qui revient à chaque année. En plus, le préfet est le président de la Campagne de financement.

Nous avons les appuis nécessaires : Mobilisation des gens (35 personnes étaient mobilisées). On a donné un nouveau positionnement et assaini les finances. Tout ce qu'il reste à faire c'est d'attendre des nouvelles aux demandes de subvention.

7. CHOIX DU OU DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

Il est proposé par André Michaud appuyé par Marcel Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la firme comptable Mallette de Saint-Pascal pour faire la préparation et la vérification des états financiers de la Station plein air pour l'exercice se terminant au 31 mai 2016.

8. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Réjean Pelletier appuyé par Carmelle Dumont et résolu à l'unanimité des membres présents de ratifier les gestes posés par les administrateurs de la Station plein air dans l'exercice de leur fonction.

9. NOMINATION DES OFFICIERS D'ÉLECTION

Il est proposé par Louise Chamberland et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Réjean Pelletier agissant à titre de président d'élection et Yvonne Tremblay à titre de secrétaire d'élection.

10. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Louise Chamberland appuyé par Christian Dionne de nommer Marilyne Lizotte administrateur de la Station plein air.

Il est proposé par Sylvain Thiboutot appuyé par Marilyne Lizotte de nommer Réjean Théberge administrateur de la Station plein air.

Il est proposé par Marie-Ève Lévesque appuyé par Johanne Dubé de nommer Benoît Éric Audet administrateur de la Station plein air.

Il est proposé par Benoît Éric Audet appuyé par Johanne Dubé de nommer Denis Lévesque administrateur de la Station plein air.

Il est proposé par Denis Lévesque appuyé par Sylvain Thiboutot de nommer André Michaud administrateur de la Station plein air.

Il est proposé par Sylvain Thiboutot appuyé par Marcel Ouellet de fermer la période de la mise en candidature.

11. COMITÉ DE RELANCE

Reporté à la prochaine réunion.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES

- Q. Steven Bard demande ce qui arrive avec le projet de cinq cents soumis l'an dernier. Il pense aussi qu'il y a un désintéressement de la population.
R. L'an passé, il y avait un sentiment d'urgence. L'activité maintien des bons chiffres de vente.
R. Les réponses positives du gouvernement à venir seront un catalyseur. Le projet du club de cinq cents sera suivi et poursuivi.
- Q. André Michaud veut en savoir plus sur le projet.
R. Steven Bard lui explique.
- Q. André Michaud veut savoir ce qui est arrivé avec le Groupe Caillouette & Associés
R. Louise Chamberland informe que la cause passe devant le juge à la fin de mars.
- Q. Steven Bard veut savoir combien le grand sapin a remporté jusqu'à maintenant.
R. Un peu plus de 3 000 \$.
- Q. André Michaud demande si c'est possible d'organiser un événement glissade un dimanche.
R. Le Conseil d'administration travaille actuellement là-dessus.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Réjean Théberge propose la levée de l'assemblée. La réunion est levée à 20 h 30.